



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Éliminer certaines déductions de frais du secteur pétrolier et gazier

Description : Les sociétés pétrolières et gazières ne seront plus autorisées à déduire de leurs revenus imposables les frais d'aménagement au Canada et les frais pour les biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz, ni à renoncer aux frais d'aménagement par la conclusion de conventions d'émission d'actions accréditatives. La proposition entrerait en vigueur le 30 septembre 2021.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		-540	-1 315	-1 903	-2 352	-2 696	-8 807

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : On a utilisé les données tirées des déclarations des revenus de sociétés T2 pour estimer les stocks et les mouvements de capital liés aux dépenses en ressources des sociétés pétrolières et gazières imposables. On suppose que les dépenses en ressources augmenteront au même rythme que les dépenses prévues en capital pour l'exploration pétrolière, gazière et minière jusqu'en 2021 et qu'elles demeureront constantes par la suite. À la demande du parti, le DPB a tenu compte du taux général d'imposition des sociétés le plus élevé fixé à 18 % et du taux d'imposition des particuliers le plus élevé de 35 %.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude portent sur les dépenses en ressources projetées et l'ampleur des réactions comportementales.

Sources des données :	Variable	Source
	Dépenses pour l'aménagement et les biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz	Déclaration des revenus de sociétés T2 pour l'année d'imposition 2019
	Taux effectif marginal d'imposition pour les personnes qui présentent une demande de remboursement	BD/MSPS ¹
	Dépenses en capital	Statistique Canada

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021

¹ L'analyse se fonde sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada (BD/MSPS). Les hypothèses et calculs qui sous-tendent les résultats des simulations ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget, qui lui seul est responsable de l'utilisation et de l'interprétation des données.